

Paris, le 22 janvier 2021

Guislaine DAVID
Arnaud MALAISÉ
Régis METZGER
Co-Secrétaires généraux

A

Monsieur Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75007 Paris

Monsieur le Ministre,

Le dernier point du ministère de l'Éducation nationale sur la situation sanitaire dans les écoles et établissements scolaires est alarmant car, comme partout dans la société, tous les voyants sont en alerte. Les chiffres publiés montrent une forte augmentation du nombre de cas positifs, avec une hausse de près de 30% chez les élèves et de près de 40% chez les adultes.

Ces données corroborent les informations qui nous remontent des écoles dont le fonctionnement est particulièrement perturbé par la circulation active du virus (fermeture de classes ou d'établissements, multiplication des cas positifs, isolement des cas contacts, fort absentéisme, casse-tête pour organiser les activités collectives et la restauration...).

Le SNUipp-FSU est attaché au maintien de l'ouverture des écoles, seule à même de ne pas creuser davantage les inégalités scolaires, de permettre aux élèves de poursuivre les apprentissages collectifs et de maintenir un lien entre eux. Mais cela ne peut être rendu possible que si la sécurité dans les établissements scolaires est garantie au quotidien et qu'elle s'accompagne d'une priorité nationale en ce sens.

Aujourd'hui la multiplication du nombre de cas positifs chez les élèves, chez les personnels de l'Éducation nationale comme ceux des collectivités, nous questionne sur les moyens mis en place pour à la fois endiguer l'épidémie et protéger celles et ceux, élèves et adultes, qui travaillent dans les écoles. Pour le SNUipp-FSU, elles ne sont pas suffisantes et doivent s'accompagner d'autres mesures.

C'est pourquoi nous vous demandons :

- **Un accès prioritaire à la vaccination pour les personnels de l'Éducation nationale qui le souhaitent**, notamment les personnels vulnérables et celles et ceux qui exercent en présence des élèves et ne bénéficient pas de mesures de protection optimales (personnels des écoles maternelles, accompagnant-es des élèves en situation de handicap...).
- **Une campagne massive de tests PCR** dans les écoles, de façon à isoler rapidement les cas positifs, notamment aux variants plus contagieux du covid et endiguer les chaînes de contaminations. Pour plus d'efficacité et que leur accès soit facilité pour les personnels des écoles, ces tests doivent être effectués sur site par des équipes mobiles. Et dès que possible il faudra les accompagner de tests salivaires.

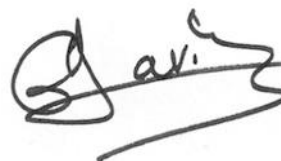
- **Un équipement en masques chirurgicaux à usage unique** pour les personnels comme pour les élèves, de façon à garantir à tous-tes une protection conforme aux préconisations du Haut Conseil de la Santé Publique qui a émis des réserves sur l'efficacité de filtration des masques en tissu sur le variant du virus.
- **Des consignes relatives à l'isolement des cas contacts conformes à celles qui sont données par les ARS.** A l'heure actuelle, l'éviction et l'isolement des personnels qui ont été en contact avec un cas positif reposent sur les instructions des autorités locales de l'éducation qui ont aussi à charge d'assurer la continuité du service. Cela peut se traduire parfois par des refus de placement à l'isolement, ce qui est en totale contradiction avec la stratégie nationale relative à la rupture des chaînes de contamination. Le problème se pose aussi pour les élèves qui ne sont pas systématiquement considérés comme des cas contacts, alors qu'ils peuvent être asymptomatiques et vecteurs de transmission du virus. Les règles de cas contacts au sein de l'Éducation nationale doivent être les mêmes que dans le reste de la société.
- **Une harmonisation de la règle de fermeture des écoles en cas de clusters.** L'appréciation de la situation est aujourd'hui laissée aux autorités locales, chargées d'évaluer le risque sanitaire en fonction des cas. Cela a pour effet d'entraîner une cacophonie avec des situations disparates d'un département à l'autre (une école ferme après un cas contact chez un animateur périscolaire tandis qu'une autre reste ouverte après vingt cas positifs avérés) et une forte inquiétude dans la communauté scolaire, des parents d'élèves aux personnels.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé, nous tirons un signal d'alarme pour que la situation réelle dans les écoles retienne toute votre attention et que nous puissions être pleinement rassurés de votre engagement et de celui du gouvernement, à maintenir les écoles ouvertes, sans risques pour celles et ceux qui les fréquentent.

La santé des élèves et des personnels est un enjeu fort de santé publique car elle concerne des millions de personnes susceptibles, si rien n'est engagé pour l'éviter, de propager très rapidement le virus à l'ensemble de la société. Avec plus de 100 000 élèves contaminés depuis le mois de septembre, selon le décompte parcellaire du ministère de l'Éducation nationale, ce sont des mesures fortes qui sont attendues aujourd'hui par le SNUipp-FSU.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Pour le Co-secrétariat
Guislaine DAVID



CC : Monsieur Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Éducation nationale